

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Magnum Gel Cafards IGR

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0043

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013063-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	13
5.1. Consignes d'utilisation	13
5.2. Mesures de gestion des risques	14
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	14
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	15
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	15
6. Autres informations	16

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

MAGNUM GEL CAFARDS IGR
BLAT'CLAC GEL
AEDEX CAFARDS IGR
KLASH GEL CAFARDS
DIGRAIN GEL BLATTES IGR
ANTICAFARDS 2000 GEL BLATTES
GEL AUROUZE IGR
KA TUE GEL ANTICAFARDS
N.F. GEL MITCHELL
GEL BLATTES KING
ECOPRO CAFARDS IGR
ECOGEL CAFARDS IGR
EC GEL CAFARDS IGR
X GEL IGR CAFARDS
CATCH EXPERT
GEL COCKROACHES IGR
VULCANO ANTI CAFARDS GEL

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	MYLVA S.A.
	Adresse	Via Augusta, 48 08006 Barcelona Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0043	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0013063-0000	
Date de l'autorisation	23/09/2021	

Date d'expiration de
l'autorisation

23/03/2026

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Mylva S.A.
Adresse du fabricant	Via Augusta 48 08006 Barcelone Espagne
Emplacement des sites de fabrication	C/ Sant Galderic 23, Poligon industrial ponent 08395 Sant Pol de Mar - Barcelone Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	ADAMA Agriculture España S.A.
Adresse du fabricant	Calle Príncipe de Vergara 110 28002 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Adama Makhteshim Ltd. - Neot-Hovav Eco-Industrial Park 84100 Beer Sheva Israël
	Jiangsu Yangnong Chemicals Group Co. Ltd - 39 Wenfeng Road 225009 Yangzhou Chine
Substance active	1386 - (S)-méthoprène
Nom du fabricant	Bábolna Bioenvironmental Centre Ltd.
Adresse du fabricant	Szállás u. 6. H-1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Szállás u. 6. H-1107 Budapest Hongrie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2,15
(S)-méthoprène	Isopropyl-(2E,4E,7S)-11-methoxy-3,7,11-trimethyl-2,4-dodecadienoate	Substance active	65733-16-6		0,5
OIT	2-octyl-2H-isothiazol-3-on	Substance non active	26530-20-1	247-761-7	0,04

2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient du 2-octyl-2H-isothiazol-3-one (OIT) et du 1,2-benzisothiazol-3-(2H)-one (BIT).
Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Intérieur, fissures et crevasses – Appât en gel à appliquer en gouttes- non-professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*
Nom commun: Blatte orientale
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*
Nom commun: Blatte orientale
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: *Periplaneta americana*
Nom commun: Blatte américaine
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Periplaneta americana*
Nom commun: Blatte américaine
Stade de développement: Nymphes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Bâtiment domestique

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:
Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 1 goutte = 0,04 g
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Appliquer selon le degré d'infestation (1 goutte = 0,04g)

Blatte germanique (*Blattella germanica*) :

- faible infestation : 0,12 g/m² (3 gouttes/m²)
- forte infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes/m²)

Blatte orientale (*Blatta orientalis*) et blatte américaine (*Periplaneta Americana*) :

- faible infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes/m²)
- forte infestation : 0,24 g/m² (6 gouttes/m²)

Fréquence d'application lors d'un traitement : 1 application. Ne réappliquer le produit qu'

	<p>une seule fois si l'infestation persiste après 2 semaines.</p> <p>Fréquence de traitement :</p> <p>3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être répété.</p> <p>Maximum 6 applications par an.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Seringue en PEBD (1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40 ,45, 50, 55, et 60 g de produit)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Appât en gel prêt à l'emploi, à appliquer sous forme de gouttes à l'aide d'une seringue. Les gouttes adhèrent aux surfaces non-poreuses. - Application à l'intérieur de bâtiments d'habitation dans les fissures et les crevasses uniquement. - N'appliquer le produit biocide que sur des surfaces restreintes dans les fissures et crevasses pouvant servir de refuge aux blattes et à l'abri : - dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie - dans les endroits sombres : sous l'évier, derrière les toilettes, près des tuyaux d'évacuation, etc. - dans les endroits chauds : fissures et crevasses derrière les moteurs, réfrigérateurs, machines à laver, lave-vaisselle, etc. - dans les lieux avec des déchets alimentaires ou des matières organiques : sous ou derrière les armoires de cuisine, près de la poubelle, dans les débarras, dans les caves, etc. - Ne pas utiliser sur du bois ou des surfaces poreuses. - Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur) - Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou dans des zones traitées avec un autre insecticide. - Eviter le contact avec les surfaces traitées.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants et aux animaux.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Intérieur, fissures et crevasses - Appât en gel à appliquer en gouttes - Professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Nymphes Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Nymphes Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Periplaneta americana*
Nom commun: Blatte américaine
Stade de développement: Nymphes

Domaine d'utilisation

Intérieur
Bâtiments domestiques et commerciaux

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:
Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue et cartouches.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 1 goutte = 0,04 g
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Appliquer selon le degré d'infestation (1 goutte = 0,04g)

Blatte germanique (*Blattella germanica*) :

- faible infestation : 0,12 g/m² (3 gouttes/m²)
- forte infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes/m²)

Blatte orientale (*Blatta orientalis*) et blatte américaine (*Periplaneta Americana*) :

- faible infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes/m²)
- forte infestation : 0,24 g/m² (6 gouttes/m²)

Fréquence d'application lors d'un traitement : 1 application. Ne réappliquer le produit qu'une seule fois si l'infestation persiste après 2 semaines.

Fréquence de traitement :

3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être répété.

Maximum 6 applications par an.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

- Seringue en PEBD (1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60 g de produit)

- Cartouche en PEBD (1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 50, 60, 75, 80, 100, 125, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 450 et 500 g de produit)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appât en gel prêt à l'emploi, à appliquer sous forme de gouttes à l'aide d'une seringue ou d'une cartouche. Les gouttes adhèrent aux surfaces non-poreuses.
- Application à l'intérieur de bâtiments commerciaux et d'habitation dans les fissures et les crevasses uniquement.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance.
- Ne pas utiliser le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.
- N'appliquer le produit biocide que sur des surfaces restreintes dans les fissures et crevasses pouvant servir de refuge aux blattes:
 - dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie
 - dans les endroits sombres : sous l'évier, derrière les toilettes, près des tuyaux d'évacuation, etc.
 - dans les endroits chauds : fissures et crevasses derrière les moteurs, réfrigérateurs, machines à laver, lave-vaisselle, etc.
 - dans les lieux avec des déchets alimentaires ou des matières organiques : sous ou derrière les armoires de cuisine, près de la poubelle, dans les débarras, dans les caves, etc.
- Ne pas utiliser sur du bois ou des surfaces poreuses.
- Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur)
- Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou dans des zones traitées avec un autre insecticide.
- Dans les pièces de stockage le produit ne doit être appliqué qu'en présence d'aliments correctement emballés.
- Eviter le contact avec les surfaces traitées.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Eviter le contact avec la peau et les yeux

- Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants et aux animaux.

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Intérieur – Appât en gel appliqué en boîte d'appât – Non-professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Nymphes Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale

	<p>Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Nymphes</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Bâtiments domestiques</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Application de boîtes d'appâts</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 0,16 g/m² à 0,24 g/m² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: - Faible infestation : 0,16 g/m² - Forte infestation : 0,24 g/m²</p> <p>Fréquence d'application lors d'un traitement: Remplacer les boîtes d'appât si l'infestation persiste 4 semaines après le traitement.</p> <p>Fréquence de traitement : 3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être répété.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Boîte d'appât ou capsule de boîte d'appât en PET (contenant 1 ; 2 ; 2,5 ; 3 ; 4 et 5 g de gel)</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer le produit biocide dans des boîtes d'appât uniquement dans les endroits pouvant servir de refuge aux blattes:
- dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie,
- dans les endroits sombres : sous l'évier, derrière les toilettes, près des tuyaux d'évacuation, etc.
- dans les endroits chauds : fissures et crevasses derrière les moteurs, réfrigérateurs, machines à laver, lave-vaisselle, etc.

- dans les lieux avec des déchets alimentaires ou des matières organiques : sous ou derrière les armoires de cuisine, près de la poubelle, dans les débarras, dans les caves, etc.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas forcer l'ouverture de la boîte d'appât.
- Ne jamais introduire les doigts dans les trous de la boîte à appâts.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- À la fin de la campagne de traitement, collectez les boîtes d'appâts en vue de leur élimination.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Intérieur – Appât en gel appliqué dans des boîtes d'appât - Professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*
Nom commun: Blatte orientale
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*
Nom commun: Blatte orientale

	<p>Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Nymphes</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Bâtiments domestiques et commerciaux</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Application de boîtes d'appâts</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 0,16 g/m² à 0,24 g/m² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: - Faible infestation : 0,16 g/m²</p> <p>- Forte infestation : 0,24 g/m²</p> <p>Fréquence d'application lors d'un traitement:</p> <p>Remplacer les boîtes d'appât si l'infestation persiste 4 semaines après le traitement.</p> <p>Fréquence de traitement :</p> <p>3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être répété.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Boîte d'appât ou capsule de boîte d'appât en PET (1 ; 2 ; 2,5 ; 3 ; 4 ; 5 ; 8 ; 10 ; 15 ; 20 ; 25 et 30 g de gel)</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance.
- Ne pas utiliser le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.
- Appliquer le produit biocide dans des boîtes d'appât, uniquement dans les endroits pouvant servir de refuge aux blattes:
- dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie
- dans les endroits sombres : sous l'évier, derrière les toilettes, près des tuyaux d'évacuation, etc.
- dans les endroits chauds : fissures et crevasses derrière les moteurs, réfrigérateurs, machines à laver, lave-vaisselle, etc.
- dans les lieux avec des déchets alimentaires ou des matières organiques : sous ou derrière les armoires de cuisine, près de la poubelle, dans les débarras, dans les caves, etc.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas forcer l'ouverture de la boîte d'appât.
- Ne jamais introduire les doigts dans les trous de la boîte à appâts.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- À la fin de la campagne de traitement, collectez les boîtes d'appâts en vue de leur élimination.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Effectuer une inspection avant d'appliquer le produit pour vérifier le niveau d'infestation et les zones touchées.
- Utiliser uniquement en intérieur dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Ce produit doit être utilisé en alternance avec d'autres produits ne contenant pas la même substance active pour éviter l'émergence de populations résistantes.
- Ecarter toute source alimentaire pendant le traitement.
- Utiliser les produits aux doses et aux fréquences recommandées.
- Pour optimiser l'efficacité, vérifier les appâts une fois par semaine et remplacer les appâts s'ils sont abimés ou salis.
- Une fois consommé, ce produit peut être réappliqué jusqu'à maîtrise de l'infestation.
- Le produit doit être appliqué en toute sécurité de manière à minimiser le risque de consommation par les animaux ou enfants.
- Appliquer de manière ciblée dans des zones difficilement accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Rincer la peau à l'eau.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Appeler un centre antipoison/un médecin.

- Si nécessaire, emmener la personne à l'hôpital et montrer l'étiquette ou l'emballage si possible
- Ne pas laisser la personne contaminée seule
- Conseil médical pour les médecins et le personnel soignant :
- Traitement symptomatique et de soutien

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égout, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (boîte d'appât), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 4 ans.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière dans un endroit sec et ventilé dans l'emballage commercial fermé.
- Stocker le produit à une température comprise entre 5°C et 45°C.
- Ne pas stocker à proximité de denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou de l'eau de boisson.
- Stocker hors de portée des enfants et animaux de compagnie.

6. Autres informations

- Ce produit contient un agent amérisant.
- L'industriel doit indiquer sur l'étiquette la taille de goutte correspondant à 0,04 g de produit.
- Le nombre de boites par surface traitée pour atteindre la dose d'application doit être mentionnée de façon facilement compréhensible sur l'étiquette (ex : 0,16 g/m² correspond à 4 stations d'appât contenant 1 g de gel pour une pièce de 25 m².)